



Administration communale  
de  
NOMMERN

## CONVOCAATION

Le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Nommern, conformément à l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, prie les membres du Conseil communal d'assister à une réunion publique du conseil communal **jeudi, le 20 mai 2021 à 20.15 heures** dans la salle des fêtes au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment école/mairie à Nommern en vue de délibérer sur les objets de l'ordre du jour suivant :

En séance publique :

1. Etat des recettes restant à recouvrer de l'exercice 2020
2. Approbation de décomptes de travaux extraordinaires
3. Autorisation d'ester en justice – Recouvrement de la taxe pour le dépôt de déchets inertes auprès de Recyfe S.A.
4. Approbation d'un devis concernant des travaux au niveau de l'église à Schrondweiler
5. Réaménagement du cimetière de Schrondweiler (mise en place d'un colombaire) :
  - a. Approbation du projet avec devis
  - b. Approbation d'un crédit supplémentaire
6. Proposition de réaffectation des candidats ayant posé leur candidature suite à la publication de la première liste des postes vacants d'instituteur/-trice
7. Approbation de la convention conclue avec le Syndicat intercommunal du Conservatoire de Musique du Nord concernant l'enseignement musical pour l'année scolaire 2021/2022
8. Déclassement de parties de la voirie publique à Cruchten (Seylerhaff) et à Niederglabach
9. Approbation d'un compromis relatif à l'acquisition de parcelles forestières à Nommern – Auf Kengert
10. Approbation d'un compromis de vente concernant une parcelle (n° 424/2070) sise à Cruchten, Rue des Chapelles
11. Approbation de deux conventions relatives à des emplacements pour l'aménagement d'arrêts de bus dans la rue Neuve à Cruchten
12. Modification ponctuelle du Plan d'aménagement général (PAG) concernant la suppression de la zone « Zone d'aménagement différée 'nouveau quartier' » superposée sur une surface sise dans la rue de l'Eau à Nommern, classée en zone d'habitation HAB-1 (1<sup>er</sup> vote – MOPO 7)
13. Approbation d'un lotissement de terrains à Schrondweiler, 25, rue de l'Ecole
14. Approbation d'un lotissement de terrains à Nommern, 17, rue du Knapp

15. Avis relatif au Plan national d'organisation des secours
16. Octroi d'aides « Covid-19 » aux commerces et indépendants
17. Approbation d'une convention conclue avec la Croix-Rouge Luxembourgeoise dans le cadre de la construction d'un centre d'accueil pour enfants et jeunes adultes à Oberglabach

Nommern, le 12 mai 2021

Pour le collège des bourgmestre et échevins

le secrétaire communal  
Laurent REILAND  
(contreseing art. 74 LC)

le bourgmestre  
John MÜHLEN

